



# Développez l'activité de votre établissement

## Recrutez un(e) apprenti(e) !



**Vous souhaitez développer votre chiffre d'affaire, fidéliser votre clientèle, gagner des parts de marché ?**

**En recrutant un(e) apprenti(e) du BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, sur une durée de 2 ans, votre entreprise bénéficiera du développement des compétences suivantes :**

- Conception et mise en oeuvre de techniques cosmétiques
- Biologie, physique et chimie appliquées
- Méthodes et moyens de communication
- Promotion et communication commerciale
- Environnement professionnel
- Gestes Professionnels
- Option A Management :
  - Management équipes
  - Management de l'entité commerciale  
Mise en valeur produits et services
- Option B Formation Marque(s) :
  - Techniques de formation, animation et promotion
  - Négociation relation clients
  - Gestion commerciale

### Nos services



Présélection des candidats selon le profil de vos besoins.



Accompagnement sur la gestion administrative des contrats



Suivi régulier durant tout le parcours de formation  
Formation des MA

### Contrat d'apprentissage

Jours de cours: Mardis & Mercredis / 3 jours en entreprise / 2 jours de repos par semaine

**Site de formation : Lycée Saint Vincent de Paul, 18 bd Félix Faure, 93200 Saint Denis**

[www.vdp-formation.fr](http://www.vdp-formation.fr)

**Pour toute information complémentaire et inscription :**

**site web** <http://stvincentstdenis.org>

**Tél :** 01 48 22 34 56

**Email:** [contact.svp@stmarie-stvincent.fr](mailto:contact.svp@stmarie-stvincent.fr)

Toutes nos formations en apprentissage sont gratuites.  
Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Pour toute information, contacter :

[www.vdp-formation.fr](http://www.vdp-formation.fr)



# Développez l'activité de votre établissement

## Recrutez un(e) apprenti(e) !



**Vous êtes prêts à recruter un(e) apprenti(e) en BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, sur une durée de 2 ans ?**

Niveau de Prise en Charge de la formation pour la CPNEFP Esthétique : 7 000€, versés par votre OPCO

**Voici des exemples de simulation de coûts pour des entreprises de moins de 11 salariés\* :**

\*Simulation faite le 05/01/2021 - Source : [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/gc\\_5504/simulateur-employeur](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur)

1ÈRE ANNÉE		2ÈME ANNÉE	
COÛT SALARIAL POUR L'EMPLOYEUR	Salaire brut annuel <sup>(1)</sup>		Cotisations patronales totales
	7 943 €		3 300 €
		11 243 € Soit 937 €/mois	
AIDES FINANCIÈRES NATIONALES OCTROYÉES À L'EMPLOYEUR	Exonération de cotisation sociale <sup>(2)</sup>	Aide unique aux employeurs d'apprentis	Aide Exceptionnelle à l'apprentissage <sup>(3)</sup>
	3 177 €		
		3 177 € Soit 265 €/mois	
Au titre de la première année, coût net employeur aides incluses			<b>8 066 €</b> Soit 672 €/mois
1ÈRE ANNÉE		2ÈME ANNÉE	
COÛT SALARIAL POUR L'EMPLOYEUR	Salaire brut annuel <sup>(1)</sup>		Cotisations patronales totales
	9 421 €		3 914 €
		13 335 € Soit 1 111 €/mois	
AIDES FINANCIÈRES NATIONALES OCTROYÉES À L'EMPLOYEUR	Exonération de cotisation sociale <sup>(2)</sup>	Aide unique aux employeurs d'apprentis	Aide Exceptionnelle à l'apprentissage <sup>(3)</sup>
	3 768 €		
		3 768 € Soit 314 €/mois	
Au titre de la deuxième année, coût net employeur aides incluses			<b>9 567 €</b> Soit 797 €/mois

**Pour toute information complémentaire :**

site web <http://stvincentstdenis.org>

Tél : 01 48 22 34 56

Email: [contact.svp@stmarie-stvincent.fr](mailto:contact.svp@stmarie-stvincent.fr)

Toutes nos formations en apprentissage sont gratuites.  
Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute information, contacter :

[www.vdp-formation.fr](http://www.vdp-formation.fr)